

SCPI ÉLYSÉES PIERRE

ESTIMATION DES COÛTS ET CHARGES APPLICABLES À L'INVESTISSEMENT

Coûts et charges totaux sur la première année

Coûts et charges	Récurrance	Montant en €, pour une part	En %
Services d'investissement et/ou services annexes Droits d'entrée perçus par le distributeur	À la souscription	30,68 € 30,68 €	4,00% 4,00%
Paiements reçus de tiers	-	0,00 €	0,00%
Instruments financiers Droits d'entrée acquis au gestionnaire Frais de gestion et d'exploitation immobilière Frais de transactions	À la souscription Annuels Annuels	24,57 € 15,34 € 6,59 € 2,64 €	3,28% 2,00% 0,91% 0,37%
Total Coûts et charges		55,25 €	7,28%

Le tableau ci-dessus présente une estimation des frais applicables à l'investissement. Il s'agit d'une présentation détaillée de l'ensemble des coûts et charges estimés sur la base des informations à disposition de la Banque à ce jour. Le montant total des frais qui vous sera communiqué postérieurement à votre transaction pourra s'écarter du montant qui vous est indiqué ci-dessus. Pour toute information complémentaire vous pouvez consulter la documentation réglementaire de la SCPI Elysées Pierre (Document d'Informations Clés, Note d'information, etc...).

Impact annualisé des coûts et charges sur le rendement* en fonction de la durée de détention

	Sur 1 an	Sur 5 ans	Sur 10 ans	Sur 15 ans
Impact annualisé des coûts et charges sur le rendement*	-7,28%	-2,48%	-1,88%	-1,68%

***Dans l'hypothèse d'une performance brute (hors coûts) théorique de votre investissement de 0%. En effet le tableau présenté ne prend en compte que les frais applicables, et en aucun cas les éventuels taux de croissance de la valeur de la part ou les taux de distribution de revenus.**

L'impact de l'ensemble des coûts et charges sur le rendement est calculé notamment sur la base des frais présentés ci-dessus à disposition de la Banque au moment où vous réalisez votre transaction. Le montant réel de ces frais qui vous sera communiqué ultérieurement pourra donc éventuellement s'écarter du montant des frais qui vous est communiqué ci-dessus.

Définition des charges

Coûts et charges	Définition
Droits d'entrée	Frais payés (au maximum) lors de la souscription (commission de souscription sur le marché primaire). Ils peuvent être acquis pour partie par le distributeur ou acquis pour partie au gestionnaire.
Frais de gestion	Coûts prélevés chaque année pour la gestion de la SCPI. Ces frais récurrents tiennent compte : des frais d'exploitations, et des paiements aux parties liées à la SCPI ou qui lui fournissent un service, en ce compris le dépositaire, les experts immobiliers, les frais d'audit, ...
Frais d'exploitation immobilière	Frais d'exploitation immobilière correspondant aux actifs immobiliers dans lesquels la SCPI investit
Frais de transactions	Coûts encourus lors de l'achat et de la vente d'investissements immobiliers sous-jacents à la SCPI

Comment souscrire ou en savoir plus ?

Appelez ou prenez RDV avec votre conseiller CCF

Contactez le Centre de Relations Clients : **01 55 69 74 74** (prix d'un appel local)

Composez le **+33 1 55 69 74 74** depuis l'étranger (coût variable selon opérateurs)

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h30.

Pour les jours fériés, les horaires d'ouverture sont de 9h30 à 17h30.

Sauf exception, les jours fériés qui tombent en semaine (lundi à samedi) sont travaillés, mis à part le 1^{er} janvier, le Lundi de Pâques, le 1^{er} mai, le 8 mai et le 25 décembre.

Connectez-vous sur [ccf.fr](https://www.ccf.fr)

 @ccf_banque  CCF Banque  ccf.banque

CCF

S.A. au capital de 147 000 001 euros, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr).

CCF